

- [COVID-19](#)
- [Secteur public](#)

La FTQ et ses syndicats affiliés du secteur public réagissent au décret du gouvernement dans le secteur de l'éducation

Montréal, le 19 mars 2020. – C'est avec surprise et beaucoup de déception que nous avons pris note de l'arrêté ministériel adopté mardi soir par le gouvernement dans le secteur de l'éducation imposant les conditions de travail des employés affectés à la lutte contre la COVID-19, alors que rien n'annonçait un tel geste de la part de Québec.

Vendredi dernier, des syndicats affiliés à la FTQ (SEPB, SCFP et UES 800) représentant des employés de soutien de plusieurs commissions scolaires, ont négocié avec ces dernières afin d'établir les conditions de travail particulières de ces travailleuses appelées en renfort.

Or, contre toute attente, le gouvernement a édicté mardi un décret qui rend inapplicable toute entente conclue. Ce décret impose également certaines conditions de travail. Ainsi, il permet aux commissions scolaires dans une situation d'extrême urgence d'affecter le personnel à d'autres fonctions, de modifier leur horaire de travail ainsi que leur lieu de travail.

« Nos gens sont bien conscients de la crise que nous vivons, ils sont volontaires et prêts à se dévouer pour atténuer les impacts de cette crise. En agissant de façon unilatérale sans consulter nos organisations, Québec risque de démobiliser les travailleuses et travailleurs du secteur public. Nous l'avons dit au premier ministre dimanche dernier, notre priorité est la santé et la sécurité de tous les Québécois et Québécoises. Nous sommes tous sur la ligne de front et avons bien l'intention d'y rester jusqu'à la fin de la pandémie. Nous sommes prêts à entendre les préoccupations du gouvernement, mais ce dernier doit aussi entendre celles des travailleurs et travailleuses qui sont au front », déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer.

« Nous sommes conscients que l'urgence de la situation imposait d'agir rapidement et tant les syndicats que les commissions scolaires ont négocié en ayant en tête la bonne marche des activités. Le gouvernement doit agir avec respect envers nos travailleuses et nos travailleurs », concluent les leaders syndicaux du secteur de l'éducation Marie-Claude Arbour du SCFP, Marie-Claude Éthier, présidente du Conseil national du soutien scolaire (CNSS-SEPB) et Jacqueline Anciaes, représentante pour l'UES 800.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.